



Conseil général

COMMUNE DE RENNAZ

EXTRAIT

du procès-verbal 13 de la législature 2021-2026
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 12 juin 2025

Présidence : Madame Stéphanie Luneau
20 conseillères et conseillers présents avec la Présidente

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal 33 / 2021-2026 relatif à l'arrêté d'imposition 2026 et 2027 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- d'accepter l'arrêté d'imposition pour les années 2026 et 2027 tel que présenté.

Après lecture, les conclusions du préavis sont **acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées.**

Ainsi délibéré en séance du 12 juin 2025.

La Présidente
Stéphanie Luneau

Au nom du Conseil général



La Secrétaire
Valérie Teissl